

Mise à jour sur les armes à feu et les bandes de rue

Le 26 janvier 2015

Sergent d'état-major Ken Bryden

ottawapolice.ca



OTTAWA POLICE SERVICE
SERVICE DE POLICE D'OTTAWA

The Trusted Leader in Policing
Le chef de file de confiance dans la police

Vous avez
votre place ici



Our community,
our inspiration



Contexte – Les bandes de rue à Ottawa

- En septembre 2000, la Police d'Ottawa a commencé à constater des données probantes confirmant la réémergence des bandes de rue et des activités liées aux bandes de rue (post-Ace Crew).
- L'Unité des bandes de rue de la Police d'Ottawa a été créée à la fin de janvier 2001.
- L'Équipe d'intervention directe (EID) a été créée en 2007 grâce à une subvention de la Stratégie provinciale d'intervention contre la violence (SPIV).
- La Stratégie de lutte contre les bandes de rue à Ottawa – Prévention du crime Ottawa, le Bureau des services à la jeunesse, la Société John Howard, l'Unité jeunesse du SPO et plus.

Slide 2

I1

Boys and Girls is only marginally involved but there are lots of others

worsfoldna, 15/01/2015



Vue d'ensemble

- Les armes à feu et les bandes de rue sont une priorité opérationnelle absolue du SPO.
- Axée sur la prévention, l'application de la loi, la répression et les démarches policières proactives.
- Augmentation du nombre de coups de feu ciblés et liés à des bandes de rue avec des liens communs.
 - commerce de drogues illicites;
 - disponibilité d'armes de poing;
 - volonté accrue des membres des bandes de rue de s'en servir.



Présence des bandes de rue à Ottawa

- De 400 à 500 membres de bandes de rue ou associés
- 15 bandes de rue
- 83 membres de bandes de rue et associés arrêtés avec des centaines d'accusations déposées (2014)
- 29 membres de bandes de rue arrêtés avec violation des conditions (2014)
- 49 incidents de coups de feu tirés en 2014 à comparer à 30 en 2013
- 18 personnes blessées



Armes illégales à Ottawa

- Plus de 50 armes à feu du crime saisies par le SPO, dont plus de la moitié étaient des armes de poing (2014)
 - 60 % des armes à feu du crime en Ontario sont de source étrangère et importées illégalement au Canada – souvent en provenance des États-Unis.
 - 20 % sont de source intérieure.
 - 20 % ne sont d'aucune origine connue.



Interventions du SPO

- Application de la loi accrue
- Réattribution des ressources
- Deux fois plus d'enquêteurs chez l'Unité des armes à feu et des bandes de rue
- La patrouille, les districts (bureaux de quartiers) et l'Unité des drogues axés sur l'enquête, le dépôt d'accusations et le suivi étroit des associés de bandes de rue connus et des contrevenants prolifiques.
- Vérifications de conformité menées par l'Équipe d'intervention directe (EID) pour s'assurer qu'aucune violation des conditions ne soit commise.





Stratégie globale du SPO

- Effort d'application de la loi et de répression à long terme
- Partenaire actif de la Stratégie de lutte contre les bandes de rue de Prévention du crime Ottawa
- Les démarches policières ne sont qu'un pan de la solution
 - Appui et aide offerts aux individus et aux familles vulnérables face au mode de vie des bandes de rue
 - Stratégies de retrait et participation de la collectivité



Stratégie de lutte contre les bandes de rue à Ottawa

- Ils appuient la Stratégie de lutte contre les bandes de rue à Ottawa pour réduire l'appartenance à celles-ci
 - La Société d'aide à l'enfance
 - Les partenaires communautaires tels que la Société John Howard et You Turn (un chemin différent) pour joindre les jeunes membres de la fratrie et briser le cycle de la violence dans les familles.
 - Ils améliorent les soutiens aux quartiers visés par les bandes de rue.
- Le Bureau des services à la jeunesse aménage un centre des métiers pour y offrir de la formation, des possibilités d'emplois qui créent des sources réalistes et durables de revenu.
- Des séances d'information fréquentées par des centaines de personnes et offrant des exercices de renforcement des liens.



Dorénavant...

- Application de la loi et répression visant les bandes de rue.
 - les projets Calamité et Karma
- Collaboration avec les tribunaux
- Participation continue à la Stratégie de lutte contre les bandes de rue à Ottawa
 - Conférence le 27 février 2015 – *Les bandes de rue, les traumatismes et la collectivité : Améliorer les résultats*
- Subvention de la SPIV à l'EID



Des questions?